Le fauchage raisonné : pour plus de biodiversité

Nos espaces verts changent

Moins d'herbe tondue, c'est plus de zones de refuge pour les oiseaux, les amphibiens, les insectes. C'est pourquoi la commune de Pénestin a décidé de s'engager dans une démarche de gestion raisonnée des bords de route et des espaces naturels. Le fauchage tardif participe à cette démarche. Il est réalisé une fois que la végétation est arrivée à maturité (courant juin).

SUR LES BORDS DE ROUTE

- Dégagements de visibilité (carrefours, panneaux signalisation) : hauteur de la végétation > 40 cm : généralement vers la 1ère quinzaine de mai
- Fauchage estival (accotements et visibilité) : vers la 1ère quinzaine de juin
- Fauchage automnal (action correctrice ponctuelle au niveau des accotements) : à partir de mi-septembre
- Fauchage hivernal (haies & fossés) : d'octobre à fin décembre. Le curage des fossés se fera également à cette période.

SUR LES ESPACES NATURELS

Cette pratique de fauchage raisonné s'applique également sur les parcelles communales, les chemins et le sentier côtier. Un fauchage de sécurité (risques incendie) sera réalisé en juin, et une fauche tardive en septembre.

LES RESULTATS DE LA GESTION ECOLOGIQUE

La gestion raisonnée des bords de route et des espaces verts a pour objectif de concilier activités humaines et biodiversité.

Les résultats de cette gestion sont les suivants :

- Environ 45 ha de bords de voirie cédés à la biodiversité
- Présence et épanouissement d'espèces protégées *comme le Lézard vert à deux raies et la Parentucelle à feuilles larges*
- Présence d'espèces d'intérêt comme les Orchidées
- Présence d'insectes pollinisateurs, Syrphes, Papillons, Abeilles et Bourdons…
- Plus de 70 espèces de plantes sur les bords de voiries.

MAIRIE DE PÉNESTIN
44 Rue du Calvaire
56760 Pénestin

HORAIRES :
Lun : 9h - 12h
Mar : 9h - 12h / 14h - 16h45
Mer : 9h - 12h / 14h - 16h45
Jeu : 9h - 12h
Ven : 9h - 12h / 14h - 16h45
Sam : 9h - 12h

TÉL. : 02 23 10 03 00